



N° 81-595-MIF au catalogue — N° 018

ISSN: 1704-8893

ISBN: 0-662-77162-1

Documents de recherche — Éducation, compétences et apprentissage



L'Enquête auprès des jeunes en transition

Aperçu des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 20 à 22 ans

par Klarka Zeman, Tamara Knighton, et Patrick Bussière

Division de la Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation
2001 Immeuble principal, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone: 1 800 307-3382 Télécopieur: 1 613 951-9040



Toutes les opinions émises par les auteurs de ce document ne reflètent pas nécessairement celles de Statistique Canada.



Statistique
Canada

Ressources humaines et
Développement des compétences Canada

Statistics
Canada

Human Resources and
Skills Development Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Services aux clients, Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6; téléphone : (613) 951-7608; sans frais : 1 800 307-3382; télécopieur : (613) 951-9040; ou courrier électronique : educationstats@statcan.ca.

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements 1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1 800 363-7629
Renseignements par courriel infostats@statcan.ca
Site Web www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes

On peut se procurer ce produit n° 81-595-MIF2004018 au catalogue sur internet gratuitement. Pour obtenir un numéro de ce produit, les utilisateurs sont priés de se rendre à <http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=81-595-M>.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.

Éducation, compétences et apprentissage

Documents de recherche

Aperçu des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 20 à 22 ans

Klarka Zeman, Tamara Knighton,

Statistique Canada

et

Patrick Bussière,

Ressources humaines et Développement des compétences Canada

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2004

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juin 2004

N° 81-595-MIF2004018 au catalogue

Périodicité : Irrégulier

ISSN 1704-8893

ISBN 0-662-77162-1

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 81-595-MIE2004018).

Statistique Canada

Ressources humaines et Développement des compétences Canada

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier tous les membres du personnel de Statistique Canada (STC) et Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) qui ont participé à l'élaboration et à la production de l'Enquête auprès des jeunes en transition.

De nombreuses personnes ont fourni une aide inestimable pour la production du présent document de recherche. Nous remercions le personnel du Centre de la statistique de l'éducation et de la Division des enquêtes spéciales, de Statistique Canada, ainsi que le groupe de recherche en politique de la Direction générale de la politique sur l'apprentissage de RHDCC pour leur contribution, commentaires et suggestions. Enfin, nous remercions tout particulièrement Danielle Baum pour son aide indispensable à la préparation du manuscrit en vue de la publication.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

Remerciements	4
1. Introduction	6
2. Études secondaires	8
3. Études postsecondaires	12
4. Activité sur le marché du travail	17
5. Conclusion	22
Références	24
Notes	25
Annexe A : En quoi consiste l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET)?	26
Annexe B : Tableaux de la section 2	29
Annexe C : Tableaux de la section 3	34
Annexe D : Tableaux de la section 4	38

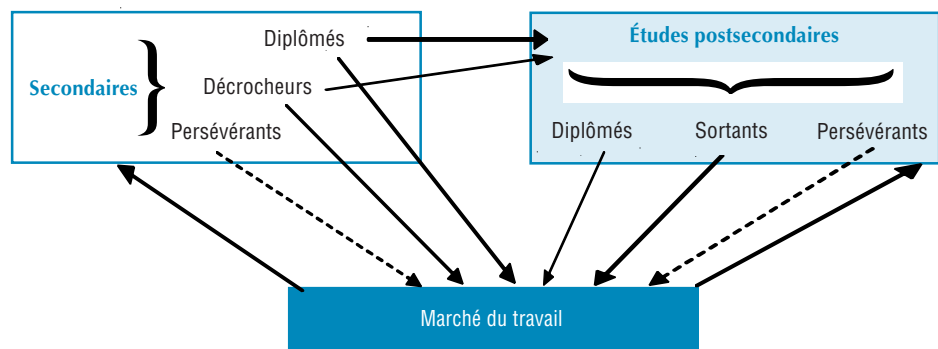
1. Introduction

« Il semble que de plus en plus, le travail et la formation se répartissent tout au long de la vie, plutôt que d’être concentrés sur des périodes distinctes : l’éducation aux environs de 20 ans, l’emploi ensuite. Une combinaison entre formation et emploi est aussi de plus en plus fréquente au cours de la formation initiale. » (OCDE, 2000)

Pour passer des études à temps plein au travail à temps plein, les jeunes empruntent des cheminements très diversifiés. Certains accèdent au marché du travail dès la fin de leurs études secondaires; d’autres poursuivent des études postsecondaires; d’autres encore combinent les études et le travail. Les jeunes peuvent aussi profiter du « système de la seconde chance » pour retourner aux études après être entrés sur le marché du travail. En outre, selon l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les cheminements des jeunes évoluent et, au cours de la dernière décennie, ils ont prolongé leurs premières études et reporté leur entrée dans le monde du travail. Une fois entrés sur le marché du travail, ils peuvent occuper divers emplois à temps partiel ou temporaires avant de s’installer dans un emploi plus stable.

Pour permettre de mieux comprendre les trajectoires complexes qu’empruntent les jeunes Canadiens pour passer des études au travail, le présent rapport propose un aperçu descriptif de leurs principaux cheminements (représentés à la figure 1.1). Le statut des jeunes et leurs cheminements liés aux études secondaires, aux études postsecondaires et au marché du travail y sont examinés sur une période de deux ans.

Figure 1.1
Cheminements des jeunes Canadiens



La présente analyse repose sur l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET). L'EJET est une enquête longitudinale mise sur pied par Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada à la fin des années 90 pour recueillir des données sur les grandes transitions que vivent les jeunes, notamment celles qui concernent l'éducation, la formation et le travail. Comme on communique avec les mêmes répondants à deux ans d'intervalle, l'EJET produit des données temporelles sur les activités des mêmes personnes au chapitre des études et du travail. Dans le présent rapport, les données des deux premiers cycles sont utilisées pour examiner la situation et les cheminements des jeunes au regard des études et du marché du travail. Lors du premier cycle de l'EJET, les jeunes étaient âgés de 18 à 20 ans, et leur situation liée aux études et au marché du travail en décembre 1999 a été évaluée. Deux ans plus tard, on a ré-interviewé les mêmes répondants, âgés de 20 à 22 ans, et leurs activités en décembre 2001¹ ont été mesurées. L'annexe A présente plus de renseignements au sujet de l'enquête.

Le présent rapport porte sur les jeunes les plus âgés ayant participé à l'enquête (ils avaient 20 ans en décembre 1999 et 22 ans en décembre 2001) afin de déterminer quelle proportion terminent leurs études secondaires et quelle proportion de diplômés et de décrocheurs du secondaire finissent par participer aux études postsecondaires. Les renseignements sur les plus jeunes participants à l'enquête sont présentés uniquement s'ils permettent de préciser certains aspects.

2. Études secondaires

L'achèvement des études secondaires constitue un jalon important dans la vie d'une personne. L'obtention d'un diplôme d'études secondaires peut influencer les cheminements futurs des jeunes, car il s'agit généralement d'une exigence minimale pour accéder au marché du travail (Bushnik, Barr-Telford et Bussière, 2004). Il s'agit également d'un tremplin donnant accès aux études supérieures et à l'acquisition continue du savoir. La présente section examine le statut et les transitions des jeunes en regard des études secondaires sur une période de deux ans, soit de l'âge de 20 à 22 ans.

À 22 ans, la vaste majorité des jeunes avaient terminé leurs études secondaires...

L'âge normal d'obtention du diplôme d'études secondaires étant de 18 ans dans la plupart des régions du Canada, il n'est pas étonnant qu'à 20 ans, la plupart des jeunes aient déjà obtenu leur diplôme. Pour certains, toutefois, l'achèvement des études secondaires prend plus de temps que pour d'autres : 2 % des jeunes avaient obtenu leur diplôme d'études secondaires entre 20 et 22 ans, ce qui a relevé le taux d'obtention de diplôme à 87 % (voir le tableau B1 de l'annexe B). Très peu de répondants fréquentaient toujours l'école secondaire à 22 ans.

...mais 11 % des jeunes les avaient abandonnées sans obtenir de diplôme

Les jeunes qui abandonnent leurs études secondaires sont considérés comme désavantagés, car il est beaucoup plus difficile d'entrer dans le monde du travail et de poursuivre des études supérieures sans ce titre de compétence de base. À 22 ans, 11 % des jeunes avaient abandonné leurs études secondaires sans obtenir de diplôme. Toutefois, il est encourageant de constater que ce taux de décrochage avait reculé d'un point de pourcentage par rapport à ce qu'il était deux ans plus tôt, lorsque les mêmes individus avaient 20 ans. Deux facteurs influencent une variation du taux de décrochage : les décrocheurs qui retournent aux études secondaires réduisent le taux de décrochage, alors que ceux qui fréquentent l'école secondaire (les persévérants) et qui abandonnent leurs études par la suite le relèvent. Comme le nombre de décrocheurs étant retournés aux études est supérieur à celui des persévérants ayant abandonné, l'effet net est une baisse du taux de décrochage.

À l'âge de 20 ans, le taux de décrochage était beaucoup plus élevé pour les hommes que pour les femmes, et cet écart était toujours aussi important à l'âge de 22 ans (14% pour les hommes comparativement à 8% pour les femmes-voir le tableau B2 de l'annexe B). On observait également des variations entre les provinces : le taux de décrochage du Manitoba était plus élevé (15 %), alors que ceux du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan étaient plus faibles (7 % dans les deux cas).

Hausse importante du taux d'obtention de diplôme des répondants de la plus jeune cohorte d'âge

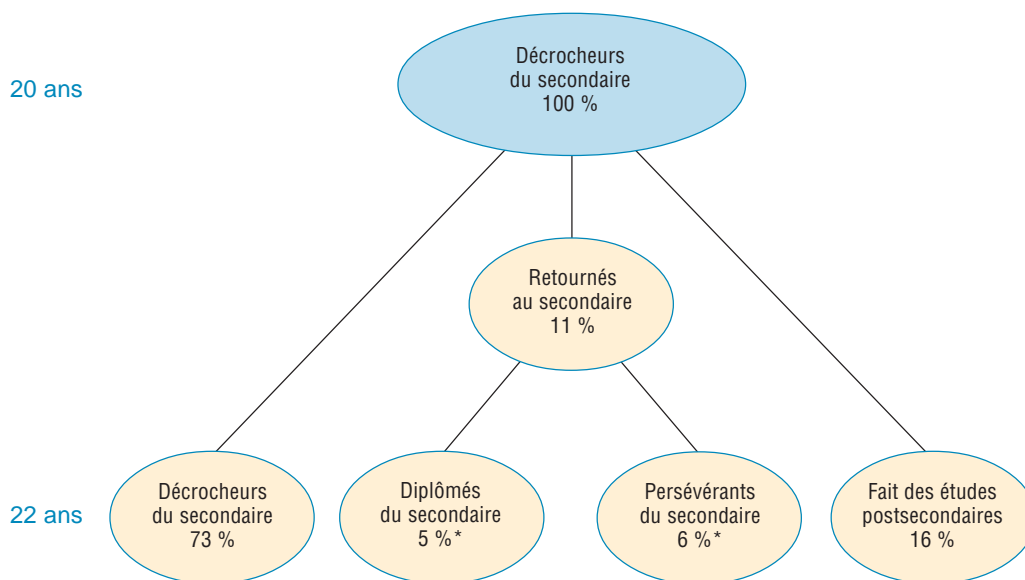
Comme on pouvait s'y attendre, le taux d'obtention de diplôme de la cohorte des étudiants les plus âgés ayant participé à l'EJET – ceux qui avaient 20 ans en 1999 – n'a pas tellement varié en deux ans. Par contre, le taux d'obtention de diplôme des plus jeunes participants à l'EJET – ceux qui avaient 18 ans en 1999 – a nettement grimpé, passant de 62 % (à 18 ans) à 86 % deux ans plus tard (à 20 ans), alors que la proportion de ceux qui fréquentaient toujours l'école est tombée de 27 % à 3 %. Le taux de décrochage était à peu près semblable au cours des deux périodes (10 % et 11 %).

Parmi ceux qui abandonnent leurs études secondaires, certains retournent aux études et terminent plus tard, profitant ainsi d'une seconde chance de poursuivre des études secondaires. De plus, d'autres peuvent s'inscrire à des cours ou à des programmes à l'extérieur de l'école secondaire, y compris à des programmes d'études postsecondaires. Ils profitent ainsi d'une seconde chance de poursuivre leurs études, mais cette fois au niveau postsecondaire. À 22 ans, 27 % des décrocheurs à l'âge de 20 ans avaient profité du système de la seconde chance (figure 2.1). Onze pour cent de ces derniers l'ont fait au niveau secondaire : 5 % sont retournés aux études secondaires et poursuivaient toujours leurs études en décembre 2001, et 6 % sont retournés aux études et ont obtenu leur diplôme d'études secondaires. De plus, 16 % des décrocheurs ont profité du système de la seconde chance au niveau postsecondaire et ont poursuivi des études postsecondaires sans avoir leur diplôme d'études secondaires.

Parmi les décrocheurs du secondaire, 27 % ont profité du système de la seconde chance

Figure 2.1

Cheminements scolaires des jeunes de 20 ans qui, en décembre 1999, avaient abandonné leurs études secondaires



* Indique un coefficient de variation (c.v.) entre 16,6 % et 25 %.

La proportion de décrocheurs du secondaire qui poursuivaient des études postsecondaires a doublé, passant de 9 % (à 20 ans) à 18 % deux ans plus tard (à 22 ans)

Compte tenu des décrocheurs qui poursuivaient des études de la seconde chance au niveau postsecondaire, le taux de décrochage du secondaire des jeunes de 22 ans est passé de 11 % à 9 %

En deux ans, la proportion de décrocheurs du secondaire qui poursuivaient des études postsecondaires a doublé. Neuf pour cent des jeunes de 20 ans qui étaient décrocheurs du secondaire en décembre 1999 indiquaient également avoir poursuivi des études postsecondaires. Deux ans plus tard, 18 %² des jeunes qui avaient décroché en date de décembre 2001 déclaraient avoir fait des études postsecondaires.

Compte tenu de la participation aux études postsecondaires, le taux de décrochage du deuxième ordre, ou effectif, des jeunes de 22 ans a reculé à 9 %, soit deux points de pourcentage au-dessous du taux national de décrochage du secondaire (11 %). Le taux de décrochage des garçons est passé de 14 % à 12 % et celui des filles, de 8 % à 7 %.

Le tableau 2.1 montre les taux de décrochage provinciaux, ajustés pour les décrocheurs qui poursuivent des études postsecondaires. On observe les plus fortes baisses du taux de décrochage à Terre-Neuve-et-Labrador et en Alberta. Par contre, si l'on tient compte des décrocheurs qui participaient aux études postsecondaires, le taux de décrochage n'a pas varié au Manitoba ni au Nouveau-Brunswick.

La poursuite des études est importante pour les décrocheurs, car elle leur permet d'acquérir de nouvelles compétences, de nouvelles connaissances et des attestations d'études qui, en retour, devraient améliorer leurs perspectives d'emploi (Bowlby et McMullen, 2003).

Tableau 2.1

Taux de décrochage du secondaire chez les jeunes de 22 ans, compte tenu et abstraction faite de leur participation aux études postsecondaires, par province

	Taux de décrochage	Taux de décrochage du secondaire ajusté pour ceux qui ont déjà fait des études postsecondaires
	%	%
Canada	11	9
Terre-Neuve-et-Labrador	11**	7**
Île-du-Prince-Édouard	F	F
Nouvelle-Écosse	10*	8*
Nouveau-Brunswick	7**	7**
Québec	13	11
Ontario	9	7
Manitoba	15*	15*
Saskatchewan	7	6**
Alberta	13*	10
Colombie-Britannique	13	11

Notes : Comme mesure de l'erreur d'échantillonnage,

* indique un coefficient de variation (c.v.) entre 16,6 % et 25 %

** indique un c.v. supérieur à 25 % et inférieur ou égal à 33,3 %

F indique trop peu fiable pour être publié.

Études postsecondaires des décrocheurs du secondaire

En décembre 2001, 18 % des jeunes qui, à 22 ans, n'avaient jamais obtenu de diplôme d'études secondaires avaient entrepris des études postsecondaires. Parmi ces jeunes, environ 35 % avaient obtenu un diplôme d'études postsecondaires, 44 % poursuivaient toujours leurs études postsecondaires et 21 %** avaient quitté l'école sans terminer leurs études (voir le tableau B6 de l'annexe B). Si ce dernier groupe de décrocheurs du secondaire a entrepris des études postsecondaires, on ignore cependant dans quelle mesure ils ont pu améliorer leurs connaissances et leurs compétences en poursuivant leurs études, car ils ont quitté l'école avant d'obtenir une attestation d'études. On peut se demander si, à long terme, les résultats de ce groupe sur le marché du travail seront comparables ou supérieurs à ceux des décrocheurs du secondaire.

La majorité des décrocheurs qui ont profité du système de la seconde chance au niveau postsecondaire fréquentaient le collège (64 %, voir le tableau B7 de l'annexe B); venaient ensuite les instituts de technologie publics ou les écoles de formation professionnelle publiques (15 %)**, ainsi que les écoles de gestion privées ou les établissements de formation privés (15 %)**.

** indique un coefficient (c.v.) supérieur à 25 % et inférieur ou égal à 33,3 %.

3. Études postsecondaires

De plus en plus, les études postsecondaires sont nécessaires afin de répondre aux exigences actuelles et futures du marché du travail canadien. On estime que les deux tiers des nouveaux emplois créés d'ici 2008 exigeront des études postsecondaires³. Les études supérieures influent non seulement sur la capacité d'une personne à s'imposer sur le marché du travail, mais aussi sur le type d'emploi qu'elle obtient et sur le salaire qu'elle gagne (Statistique Canada et CMEC, 2003). Dans la présente section, la participation aux études postsecondaires à 20 ans et deux ans plus tard, à 22 ans est examinée. La dynamique des études postsecondaires est également étudiée: quelle proportion de jeunes poursuivent leurs études postsecondaires après avoir obtenu un premier diplôme d'études postsecondaires et quelle proportion de jeunes retournent aux études postsecondaires après les avoir quittées sans diplôme.

3.1 Situation au regard des études postsecondaires

À 22 ans, 76 % des jeunes qui ne fréquentaient plus l'école secondaire avaient entrepris des études postsecondaires

La proportion de jeunes qui avaient entrepris des études postsecondaires est passée de 70 % (à 20 ans) à 76 % (à 22 ans) (voir le tableau C1 de l'annexe C). Les prochains cycles de l'EJET nous apprendront si cette proportion augmente ou se stabilise à mesure que ce groupe avance en âge.

Définition de la situation au regard des études postsecondaires

Dans la présente analyse, on s'attarde au statut global d'un jeune au regard des études postsecondaires. On a examiné ce statut au cours de deux périodes : en décembre 1999, lorsque les répondants avaient 20 ans, et en décembre 2001, lorsqu'ils avaient 22 ans. Par rapport aux études postsecondaires, nous employons dans le présent rapport les statuts suivants :

Ayant entrepris des études postsecondaires englobe tous les groupes suivants :

Diplômé de niveau postsecondaire : personne ayant obtenu un diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire; ce groupe comprend les diplômés persévérants et les diplômés non persévérants :

Diplômé persévérant de niveau postsecondaire : personne ayant déjà obtenu un diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire et qui poursuit toujours ses études dans ce genre d'établissement.

Diplômé non persévérant de niveau postsecondaire : personne ayant obtenu un diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire et qui ne poursuit pas ses études dans ce genre d'établissement.

Persévérant de niveau postsecondaire : personne qui fréquente un établissement d'enseignement postsecondaire mais qui n'a pas encore obtenu de diplôme.

Sortant : personne ayant entrepris des études postsecondaires mais qui ne les poursuit plus et qui n'a jamais obtenu de diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire.

Sans études postsecondaires : personne ayant quitté l'école secondaire et n'ayant jamais entrepris d'études postsecondaires; ce groupe comprend les décrocheurs et les diplômés du secondaire :

Décrocheur du secondaire sans études postsecondaires : personne ayant abandonné ses études secondaires et n'ayant jamais entrepris d'études postsecondaires.

Diplômé du secondaire sans études postsecondaires : personne possédant un diplôme d'études secondaires et n'ayant jamais entrepris d'études postsecondaires.

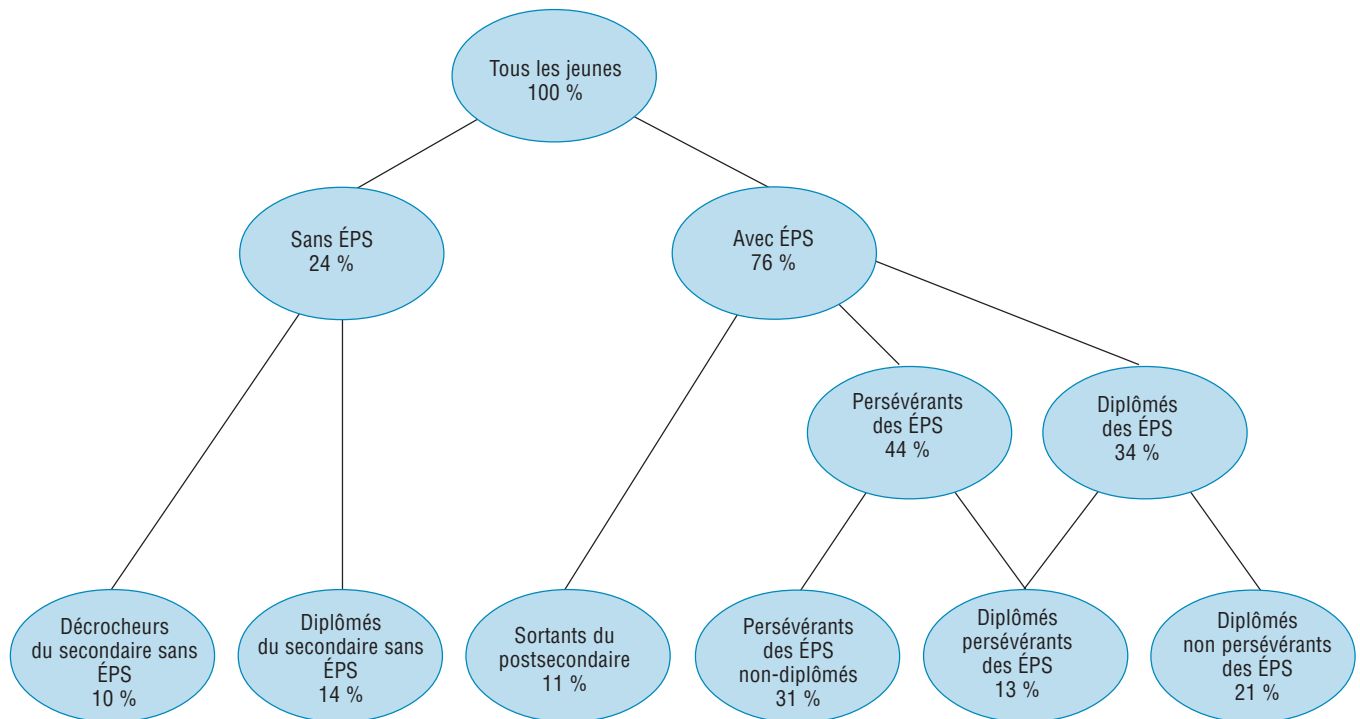
La proportion de jeunes qui ne fréquentaient pas l'école secondaire et qui poursuivaient des études postsecondaires est passée de 55 % (à 20 ans) à 44 % (à 22 ans). C'est qu'à 22 ans, un plus grand nombre de jeunes avaient quitté les études postsecondaires ou obtenu leur diplôme. Le pourcentage des jeunes qui avaient quitté sans diplôme est passé de 8 % à 11 %, alors que celui des jeunes qui avaient obtenu leur diplôme a largement doublé, passant de 15 % à 34 %. La figure 3.1 montre la répartition de la situation des jeunes de 22 ans au regard des études postsecondaires.

La proportion de jeunes qui avaient obtenu un diplôme d'études postsecondaires avant la date de l'interview la plus récente (décembre 2001) était beaucoup plus élevée au Québec (54 %) que dans le reste du Canada (27 %, voir le tableau C2 de l'annexe C). Au Québec, la plupart des étudiants terminent leurs études secondaires un an plus tôt que ceux des autres provinces et entrent au cégep (établissement d'enseignement postsecondaire) pour suivre un programme d'études collégiales ou un programme préparatoire aux études universitaires. Quant aux étudiants des autres provinces, ils peuvent passer directement de l'école secondaire à l'université.

À mesure que ce groupe d'étudiants avance en âge, leur taux d'obtention de diplôme d'études postsecondaires devrait augmenter. Les données de l'OCDE montrent que la moitié des adultes canadiens de 25 à 34 ans ont obtenu un diplôme d'études postsecondaires (OCDE, 2003)⁴. Comme de nombreux jeunes de 22 ans poursuivaient toujours des études postsecondaires, ils n'avaient pas encore eu la chance d'obtenir leur diplôme.

Figure 3.1

Distribution de la situation des jeunes de 22 ans qui ne fréquentaient plus l'école secondaire en regard des études postsecondaires, décembre 2001



3.2 Cheminements liés aux études postsecondaires

Dans la section précédente, la situation des jeunes au regard des études postsecondaires a été examinée durant deux périodes distinctes, mais sans tenir compte de la variation du statut individuel. Il serait possible, par exemple, qu'un sortant de niveau postsecondaire de 20 ans retourne aux études à 22 ans ou qu'un persévérant de niveau postsecondaire de 20 ans quitte l'école par la suite. Ces transitions passent inaperçues lorsqu'on présente l'activité au regard des études postsecondaires sous forme de taux de participation agrégés.

Pour mieux comprendre dans quelle mesure les jeunes de 20 à 22 ans poursuivent, achèvent ou abandonnent leurs études postsecondaires, on a examiné les cheminements des jeunes au regard des études postsecondaires. Le tableau 3.1 présente un résumé de ces cheminements. La faible proportion de jeunes qui fréquentaient toujours l'école secondaire en décembre 2001 est exclue de la présente analyse.

Tableau 3.1

Distribution de la situation des jeunes qui ne fréquentaient plus l'école secondaire à l'âge de 20 ans et 22 ans en regard des études postsecondaires

Situation en regard des ÉPS à 20 ans, décembre 1999	Situation en regard des ÉPS à 22 ans, décembre 2001				
	Sans ÉPS	Sortants des ÉPS	Persévérants des ÉPS	Diplômés non-persévérants des ÉPS	Diplômés persévérant des ÉPS
			%		
Sans ÉPS	24	1*	5	1	0**
Sortants des ÉPS	...	5	2	1**	F
Persévérants des ÉPS	...	5	24	12	5
Diplômés non-persévérants des ÉPS	6	2
Diplômés persévérants des ÉPS	2	5

Notes : Comme mesure de l'erreur d'échantillonnage,

* indique un coefficient de variation (c.v.) entre 16,6 % et 25 %

** indique un c.v. supérieur à 25 % et inférieur ou égal à 33,3 %

F indique trop peu fiable pour être publié.

Les sommes peuvent ne pas correspondre à 100 à cause des nombres arrondis.

Les chiffres en caractère gras sont pour les jeunes qui ont conservé le même statut en regard des études postsecondaires.

Entre 20 et 22 ans, plusieurs jeunes sont entrés ou ont quitté les études postsecondaires, ce qui tend à confirmer que leurs cheminements sont très diversifiés. De 20 à 22 ans, plus du tiers des jeunes (36 %) ont vécu au moins une transition au regard des études postsecondaires. La transition la plus courante était l'obtention d'un diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire : 19 % ont obtenu un diplôme d'études postsecondaires entre 20 et 22 ans. Venait au deuxième rang l'accès pour la première fois aux études postsecondaires : 7 % des jeunes entreprenaient leurs études postsecondaires après 20 ans. De plus, 7 % des jeunes avaient déjà obtenu leur diplôme et poursuivaient d'autres études postsecondaires (cette proportion comprend ceux qui avaient obtenu leur diplôme avant 20 ans). Enfin, 6 % des jeunes avaient abandonné leurs études postsecondaires sans obtenir de diplôme entre 20 et 22 ans.

Par ailleurs, 64 % des jeunes ont conservé le même statut au regard des études postsecondaires entre 20 et 22 ans : 24 % poursuivaient leurs études postsecondaires, 24 % n'avaient jamais entrepris d'études postsecondaires, 5 % étaient des diplômés persévérants et 5 % étaient des sortants de niveau postsecondaire.

Parmi les jeunes qui avaient déjà obtenu un diplôme d'études postsecondaires à la fin de 2001, près de 40 % poursuivaient des études postsecondaires (voir le tableau C5 de l'annexe C).

La proportion de diplômés qui poursuivaient leurs études postsecondaires après avoir obtenu leur diplôme était beaucoup plus élevée au Québec (54 %) que dans le reste du Canada (27 %). Comme il a été mentionné plus haut, cette différence est attribuable à l'existence du cégep au Québec. Comme un programme préparatoire à l'université dure normalement deux ans, un étudiant qui passe directement des études secondaires au cégep terminerait ce programme à 19 ou 20 ans. Par conséquent, à 22 ans, plusieurs jeunes Québécois ont eu l'opportunité d'obtenir un diplôme du cégep (établissement d'enseignement postsecondaire).

Près de 40 % des diplômés de niveau postsecondaire poursuivaient leurs études postsecondaires...

...et cette proportion était fortement influencée par les jeunes du Québec

Comme on pouvait s'y attendre, près de 90 % des diplômés qui poursuivaient leurs études avaient déjà obtenu un diplôme d'études collégiales ou du cégep, 8 % possédaient un certificat ou un diplôme d'une école de gestion privée ou d'un institut de formation privé, alors que les 4 % restants possédaient un certificat ou un diplôme d'un autre type d'établissement d'enseignement postsecondaire, y compris les universités.

Le type d'établissement dans lequel les diplômés poursuivaient leurs études différait selon que les jeunes fréquentaient l'école au Québec ou dans le reste du Canada. La plupart des diplômés de niveau postsecondaire du Québec poursuivaient leurs études à l'université (83 %), ce qui n'est pas étonnant, étant donné la structure différente de l'éducation au Québec. Par contre, les diplômés de niveau postsecondaire du reste du Canada poursuivaient leurs études dans divers types d'établissement d'enseignement postsecondaire (voir le tableau C6 de l'annexe C).

Parmi les sortants de niveau postsecondaire, 35 % sont retournés aux études postsecondaires

Au total, 35 % des jeunes de 20 ans qui, en décembre 1999, avaient abandonné leurs études postsecondaires sans obtenir de diplôme étaient retournés aux études postsecondaires à 22 ans (voir le tableau C7 de l'annexe C). Chez les sortants de niveau postsecondaire, les filles étaient plus portées que les garçons à retourner aux études postsecondaires (43 % contre 28 %).

Les jeunes qui avaient abandonné le collège ou l'université retournaient habituellement au même type d'établissement qu'ils avaient quitté. Cette tendance était plus prononcée chez les jeunes qui avaient abandonné le collège que chez ceux qui avaient quitté l'université : 62 % des jeunes qui avaient quitté le collège retournaient au collège, alors que 52 % de ceux qui avaient quitté l'université retournaient à l'université (voir le tableau C8 de l'annexe C). Toutefois, une forte proportion d'étudiants qui retournaient aux études fréquentaient un nouveau type d'établissement d'enseignement postsecondaire. Parmi ceux qui avaient abandonné l'université, 32 %⁵ entraient au collège, alors que 22 %⁶ de ceux qui avaient quitté le collège entraient à l'université. Le retour aux études postsecondaires est attribuable à plusieurs facteurs, dont les piètres perspectives du marché du travail, un changement de cours ou de programme, ou encore la volonté de certains sortants d'interrompre temporairement leurs études. Les facteurs liés à l'abandon des études postsecondaires et à la décision d'y retourner seront examinés dans un prochain rapport.

4. Activité sur le marché du travail

Dans la société d'aujourd'hui axée sur le savoir, la transition des études au marché du travail présente aux jeunes non seulement des possibilités, mais aussi des difficultés. Les études postsecondaires étant de plus en plus importantes à la réussite sur le marché du travail, les jeunes qui quittent l'école sans attestation d'études risquent de plus en plus l'exclusion et de piètres perspectives d'emploi.

Les répondants visés par le présent rapport sont encore très jeunes et la plupart n'ont pas achevé la transition des études au travail à temps plein, mais un aperçu de leur activité sur le marché du travail entre 20 et 22 ans constitue un point de départ afin de comprendre la nature des transitions des études au travail.

4.1 Situation sur le marché du travail

Entre 20 et 22 ans, on observe un virage, les jeunes étant proportionnellement plus nombreux à quitter les études pour travailler à temps plein ou ne pas travailler. La proportion des jeunes qui fréquentaient l'école est passée de 56 % (à 20 ans) à 44 % (à 22 ans) (figure 4.1), alors que celle des jeunes qui travaillaient à temps plein est passée de 27 % à 34 %. Les filles étaient plus portées que les garçons à fréquenter l'école, alors que les garçons étaient plus portés que les filles à travailler à temps plein (voir le tableau D.1 de l'annexe D).

Entre 20 et 22 ans, on observe un changement de situation : les jeunes passant des études au travail à temps plein ou au statut de sans-emploi

Mesure de l'activité sur le marché du travail

La présente analyse examine les activités des jeunes sur le marché du travail à deux moments : en décembre 1999, lorsque les répondants avaient 20 ans, et en décembre 2001, lorsqu'ils avaient 22 ans. Comme le présent rapport se veut un aperçu, on a examiné les transitions des études au marché du travail pour ces deux périodes seulement; les transitions mensuelles qui sont connues ne sont pas signalées dans la présente analyse. Les jeunes sont regroupés selon quatre statuts principaux au regard de l'activité :

Fréquentent l'école : ce groupe comprend tous ceux qui fréquentaient l'école à n'importe quel niveau, quel que soit leur statut au regard du travail.

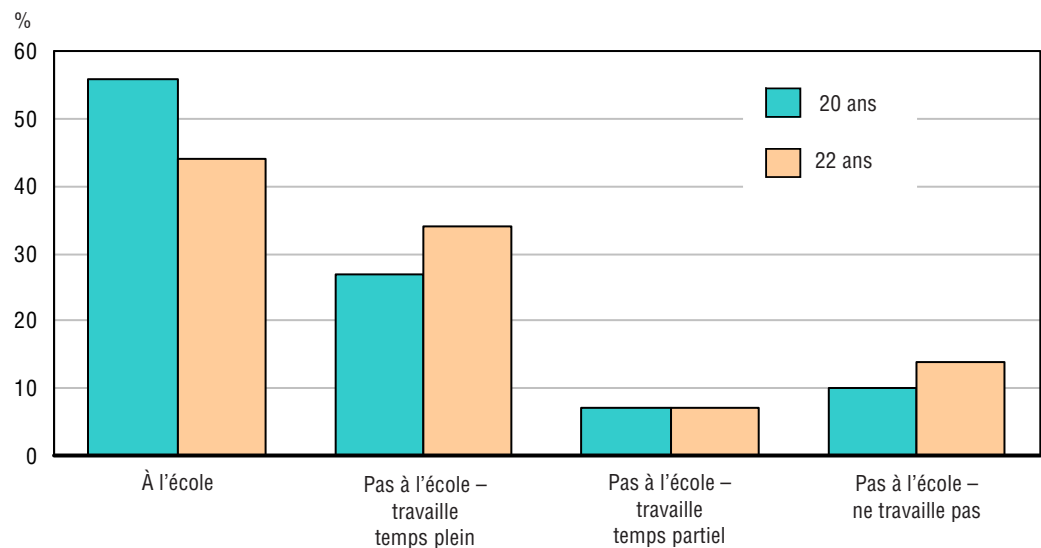
Travaillent à temps plein : ce groupe comprend ceux qui n'étudiaient pas et qui travaillaient en moyenne 30 heures et plus par semaine.

Travaillent à temps partiel : ce groupe comprend ceux qui n'étudiaient pas et qui travaillaient en moyenne moins de 30 heures par semaine.

Ne travaillent pas : ce groupe comprend ceux qui n'étudiaient pas et qui étaient en chômage ou inactifs.

La proportion des jeunes qui ne travaillaient pas et n'étudiaient pas est passée d'environ 10 % (à 20 ans) à 14 % (à 22 ans). Il ne faut pourtant pas en déduire que tous ceux qui ne fréquentaient pas l'école et ne travaillaient pas éprouvaient des difficultés dans la transition des études au travail. Certains jeunes peuvent choisir de quitter l'école ou le marché du travail pour voyager, pour faire du bénévolat ou pour s'occuper d'un membre de leur famille.

Figure 4.1

Situation des jeunes en regard des études et du travail à 20 ans et à 22 ans

La présente analyse trace le profil de l'activité des jeunes sur le marché du travail à deux moments différents de leur vie, mais sans représenter la dynamique de cette cohorte, c'est-à-dire la mesure dans laquelle les jeunes changent de statut, poursuivant, interrompant ou reprenant leurs études, le travail à temps plein, le travail à temps partiel ou l'inactivité. En raison de sa nature longitudinale, l'EJET permet de suivre de près ces cheminements dans le temps.

4.2 Cheminements liés au marché du travail

Entre 20 et 22 ans, plus de 40 % des jeunes ont vécu une transition des études au travail

Au début de la vingtaine, les jeunes ont vécu diverses transitions des études au travail : ils ont quitté l'école pour entrer sur le marché du travail, quitté le marché du travail pour retourner à l'école ou sont passés par divers statuts sur le marché du travail (travail à temps plein, travail à temps partiel ou sans-emploi). Entre 20 et 22 ans, 44 % des jeunes ont vécu l'une de ces transitions (voir le tableau 4.1).

Environ le tiers (35 %) des jeunes fréquentaient l'école à 20 ans et la fréquentaient toujours deux ans plus tard, à 22 ans. Si la majorité de ceux qui fréquentaient l'école à 20 ans la fréquentaient toujours deux ans plus tard (63 % – tableau D.3 de l'annexe D), certains jeunes qui restaient à l'école ont vécu au cours de cette période une transition des études secondaires aux études postsecondaires ou à l'intérieur de leurs études postsecondaires.

Entre 20 et 22 ans, 12 % des jeunes sont passées des études au travail à temps plein

Entre 20 et 22 ans, la transition de l'école au marché du travail la plus courante vécue par les jeunes était celle des études au travail à temps plein : 12 % de ces derniers fréquentaient l'école à 20 ans, mais ne la fréquentaient plus et travaillaient à temps plein deux ans plus tard. De plus, 10 % des jeunes retournaient aux études entre 20 et 22 ans : cette proportion atteignait un sommet chez ceux qui ne travaillaient pas à 20 ans, suivis par ceux qui travaillaient à temps partiel et ceux qui travaillaient à temps plein (voir le tableau D.3 de l'annexe D). Enfin, 15 % des jeunes avaient, en deux ans, vécu un changement de situation sur le le marché du travail.

Tableau 4.1

Distribution des jeunes selon leur situation en regard de l'école ou du travail à 20 ans et à 22 ans

	Situation à 22 ans			
	À l'école	Travaille temps plein	Travaille temps partiel	Ne travaille pas
	%			
Situation à 20 ans				
À l'école	35	12	4	5
Travaille temps plein	5	17	2	4
Travaille temps partiel	2	3	1	2
Ne travaille pas	3	3	1	3

Note : La somme peut ne pas correspondre à 100 à cause des nombres arrondis.

Le travail à temps partiel était une activité temporaire pour les jeunes. En décembre 1999, 7 % des individus de 20 ans ne fréquentaient pas l'école et travaillaient à temps partiel. Deux ans plus tard, toutefois, la majorité de ces derniers (86 %) ne travaillaient plus à temps partiel. Le cheminement de ceux qui travaillaient à temps partiel à 20 ans aboutissait le plus souvent au travail à temps plein (41 %); venait ensuite le retour aux études (24 %) et enfin, 21 % ne travaillaient pas.

La majorité des jeunes adultes qui ne fréquentaient pas l'école et ne travaillaient pas à 20 ans avaient modifié leur situation deux ans plus tard en retournant aux études, en travaillant à temps plein ou en travaillant à temps partiel (voir le tableau D3 de l'annexe D).

Il reste cependant un groupe de jeunes, soit 3 %, qui ne fréquentaient pas l'école et qui ne travaillaient pas en décembre 1999 ni deux ans plus tard, en décembre 2001. Ce groupe se composait de deux sous-groupes de jeunes : ceux qui étaient sans emploi et ceux qui n'étaient pas sur le marché du travail (les inactifs). Le fait que ces jeunes ne fréquentaient pas l'école et ne travaillaient pas depuis deux ans porte à croire qu'ils ont éprouvé des difficultés de transition. Toutefois, on ne peut pas en déduire que tous éprouvent ce genre de difficulté, car certains peuvent avoir choisi de voyager, de faire du bénévolat ou de s'occuper d'un membre de leur famille durant une période prolongée.

Un premier examen révèle que ce groupe se composait principalement de décrocheurs (45 %) et de diplômés (28 %) du secondaire, mais qu'il comprenait aussi des sortants (12 %⁷) et des diplômés (15 %⁸) de niveau postsecondaire. Le fait que 85 % des jeunes de ce groupe ne possédaient pas de diplôme d'études postsecondaires semble indiquer que leur niveau de scolarité peut avoir limité leurs perspectives d'emploi.

L'expérience sur le marché du travail des jeunes qui ne fréquentaient pas l'école

Trente-six pour cent des jeunes ne fréquentaient pas l'école à 20 ans ni deux ans plus tard, à 22 ans. Si certains de ces derniers peuvent encore retourner à l'école pour y poursuivre leurs études, on peut cependant examiner les conséquences de leur niveau de scolarité actuel sur leurs résultats sur le marché du travail. La plupart

Le travail à temps partiel était une activité temporaire pour les jeunes

Trois pour cent des jeunes ne travaillaient pas et ne fréquentaient pas l'école à 20 ans ni deux ans plus tard, à 22 ans...

...et près de la moitié de ces jeunes étaient des décrocheurs du secondaire

Parmi ceux qui ne fréquentaient pas l'école, la proportion de décrocheurs du secondaire qui ne travaillaient pas était le double de celle des autres jeunes

de ces jeunes étaient des diplômés (28 %) ou des décrocheurs du secondaire (38 %), alors que certains avaient obtenu un diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire (18 %) ou entrepris des études postsecondaires (16 %).

La transition des études au travail était manifeste chez la majorité de ceux qui ne fréquentaient plus l'école à 20 ans : 64 % de ces jeunes travaillaient à 20 ans et travaillaient toujours à 22 ans. Toutefois, la transition des études au travail semblait plus problématique chez les décrocheurs du secondaire. Par rapport aux autres jeunes, les décrocheurs du secondaire étaient presque deux fois plus nombreux à ne pas travailler au cours des deux périodes. De plus, ils étaient proportionnellement moins nombreux à travailler au cours des deux périodes (voir le tableau 4.2).

Tableau 4.2

Distribution de la situation sur le marché du travail des jeunes qui ne fréquentaient pas l'école en décembre 1999 et en décembre 2001, selon leur plus haut niveau d'éducation

Situation en regard de l'éducation	Distribution de la situation en regard du travail en décembre 1999 et décembre 2001			Tous
	Travaillait pendant les deux périodes	Travaillait pendant une période	Ne travaillait pas pendant les deux périodes	
			%	
Tous	64	26	10	100
Décrocheurs du secondaire	55	28	17	100
Diplômés du secondaire	67	26	8	100
Sortants des ÉPS	65	29	6**	100
Diplômés des ÉPS	71	22*	7*	100

Notes : Comme mesure de l'erreur d'échantillonnage,

* indique un coefficient de variation (c.v.) entre 16,6 % et 25 %

** indique un c.v. supérieur à 25 % et inférieur ou égal à 33,3 %

Les sommes peuvent ne pas correspondre à 100 à cause des nombres arrondis.

L'expérience sur le marché du travail des jeunes qui fréquentaient l'école

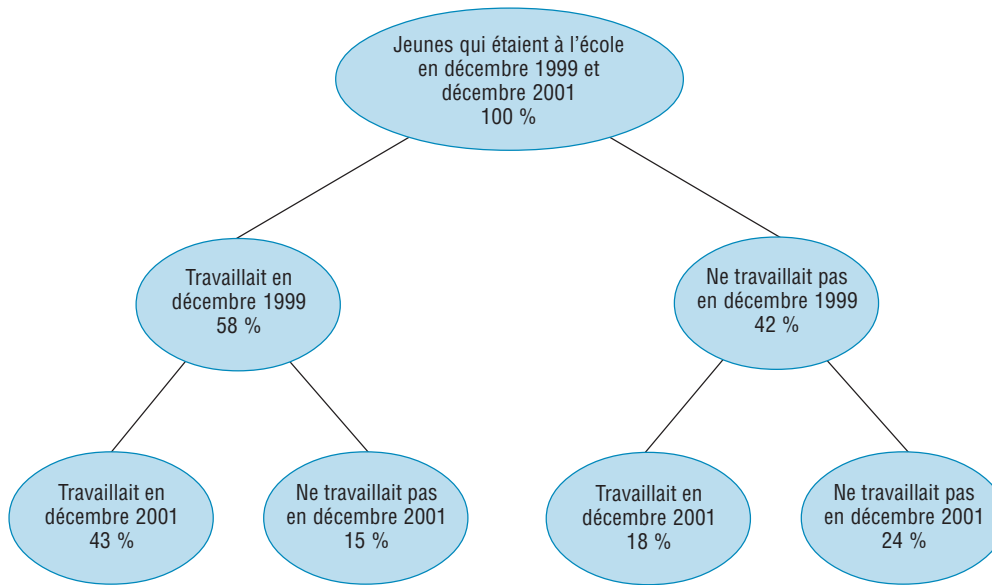
La majorité des jeunes qui fréquentaient l'école travaillaient

Trente-cinq pour cent des jeunes fréquentaient l'école à 20 ans et la fréquentaient toujours deux ans plus tard, à 22 ans. Parmi ces derniers, bon nombre combinaient les études et le travail. La participation précoce au marché du travail peut offrir aux étudiants une expérience de travail précieuse qui, en retour, peut faciliter la transition des études au travail à temps plein. Pour certains, toutefois, le fait de travailler tout en étudiant risque d'avoir une incidence négative sur leurs études et leur rendement scolaire (Bushnik, 2003).

Tel que mentionné précédemment, entre 20 et 22 ans, la proportion des jeunes qui étudiaient a diminué, alors que celle des jeunes qui n'étudiaient pas mais qui travaillaient a augmenté. Parmi ceux qui fréquentaient l'école, la proportion des jeunes qui combinaient les études et le travail a aussi augmenté. À 20 ans, 58 % des individus qui fréquentaient l'école travaillaient aussi; à 22 ans, cette proportion atteignait 61 %. Parmi les jeunes qui fréquentaient l'école à 20 ans et qui la fréquentaient toujours à 22 ans, moins de la moitié travaillaient au cours des deux périodes et environ le quart ne travaillaient pas au cours des deux périodes (figure 4.2). Les prochains cycles de l'EJET permettront d'examiner l'influence de la combinaison études-travail sur le rendement scolaire des jeunes et sur leur intégration à long terme à l'emploi.

Figure 4.2

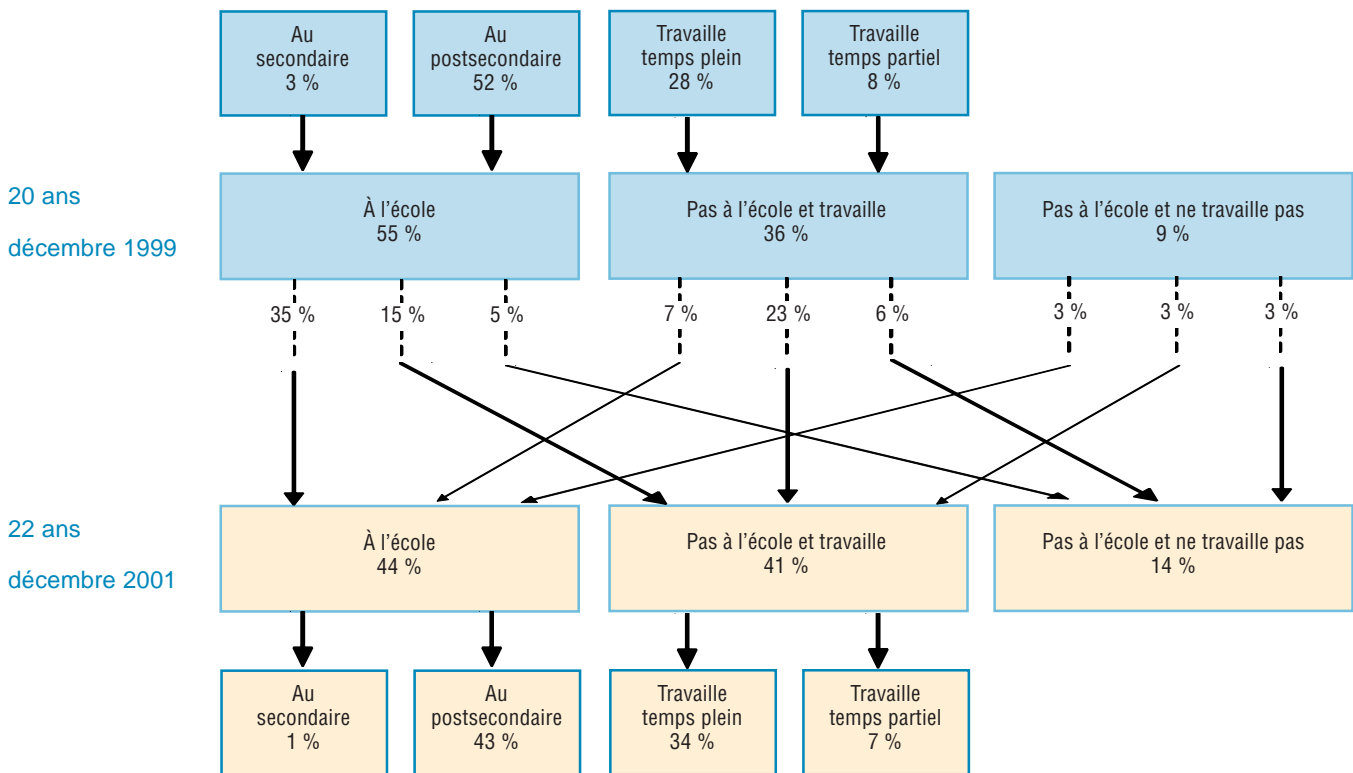
Distribution de la situation sur le marché du travail des jeunes qui étaient à l'école à 20 ans et à 22 ans



5. Conclusion

Le présent rapport propose un aperçu des cheminements liés aux études et au marché du travail (représentés dans la figure 5.1) des jeunes Canadiens entre l'âge de 20 ans et l'âge de 22 ans.

Figure 5.1
Cheminements, de l'âge de 20 à 22 ans, liés aux études et au marché du travail



Note : Les pourcentages ont été calculés en utilisant les données et les poids du cycle 2.

À 20 ans, 12 % des jeunes avaient abandonné leurs études secondaires. À 22 ans, toutefois, en raison de la participation de certains décrocheurs au système de la seconde chance au niveau des études secondaires, le taux de décrochage avait reculé à 11 %. De plus, certains décrocheurs du secondaire profitaient du système de la seconde chance au niveau postsecondaire. Compte tenu de ce facteur, seulement 9 % des jeunes avaient abandonné leurs études secondaires et n'avaient pas poursuivi d'études supérieures. Ces constatations montrent que le taux de décrochage du secondaire est fluide et que ce ne sont pas tous les décrocheurs du

secondaire qui abandonnent définitivement leurs études. Les décrocheurs du secondaire qui ne poursuivent pas leurs études sont désavantagés par rapport au marché du travail. De plus, leur participation future à des activités d'apprentissage continu risque d'être compromise en raison de leur faible niveau de scolarité.

À 22 ans, 76 % des jeunes avaient entrepris des études postsecondaires et 35 % avaient obtenu un diplôme. Le fait qu'une si forte proportion de jeunes aient poursuivi des études postsecondaires révèle que les Canadiens sont conscients de l'importance des études supérieures. Tout comme dans le cas des études secondaires, si certains jeunes (11 %) ont abandonné leurs études postsecondaires sans obtenir de diplôme, cet abandon ne signifie pas nécessairement la fin de la participation aux études supérieures. Nous avons montré dans le présent rapport qu'à 22 ans, plus du tiers (35 %) de ceux qui avaient abandonné leurs études postsecondaires à 20 ans les avaient reprises dans les deux ans.

Entre 20 et 22 ans, la proportion des jeunes qui fréquentaient l'école a diminué, alors que celle des jeunes qui ne fréquentaient pas l'école et qui travaillaient à temps plein ou ne travaillaient pas a augmenté, étant passée d'environ 10 % (à 20 ans) à 14 % (à 22 ans). Il n'y a pas nécessairement lieu de s'en préoccuper, car certains individus peuvent avoir décidé de s'adonner à des activités en dehors du marché du travail, comme fonder une famille, voyager ou faire du bénévolat.

La présente étude a permis de cerner un groupe restreint mais non négligeable de jeunes (3 %) qui ne fréquentaient pas l'école et qui ne travaillaient pas en décembre 1999 ni en décembre 2001. Le fait qu'ils aient été dans cette situation au cours des deux périodes peut être une source de préoccupation. Une analyse détaillée de leur statut au regard du travail entre ces deux périodes ainsi que des renseignements sur leurs autres activités permettront de mieux comprendre les cheminements de ce groupe.

Le présent aperçu constitue un point de départ permettant de comprendre les expériences des jeunes dans le système d'éducation ainsi que sur le marché du travail. Il y a lieu d'approfondir l'analyse pour examiner les caractéristiques liées au vécu de ces jeunes. De plus, la valeur informative de l'EJET augmentera grâce aux prochains cycles de l'enquête, qui permettront aux chercheurs d'examiner les conséquences à long terme des cheminements liés aux études et au marché du travail.

Références

- Allen, Mary et Chantal Vaillancourt. 2004. *Promotion de 2000 : profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants*. Ottawa: Statistique Canada, 81-595-MIF20040016.
- Bowlby Jeffrey, W. & Kathryn McMullen. 2002. *À la croisée des chemins: Premiers résultats pour la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition*. Ottawa: Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, 81-591-XPF.
- Bushnik, Tracey. 2003. *Étudier, travailler et décrocher : relation entre le travail pendant les études secondaires et le décrochage scolaire*. Ottawa: Statistique Canada, 81-595-MIF2003004.
- Bushnik, Tracey, Lynn Barr-Telford and Patrick Bussière. 2004. *À l'école secondaire ou non : premiers résultats du deuxième cycle de l'Enquête auprès des jeunes en transition de 2002*. Ottawa: Statistique Canada, 81-595-MIF2004014.
- Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), Éducation et culture Nouvelle Écosse, Éducation Québec, Développement des ressources humaines Canada. *Transition de la formation initiale à la vie active: Rapport Canadien pour un examen thématique de l'OCDE*. Hull: DRHC.
- Organisation de coopération et de développement économiques. 2003. *Regards sur l'éducation: les indicateurs de l'OCDE – Édition 2003*. Paris: OCDE.
- Organisation de coopération et de développement économiques. 2000. *De la formation initiale à la vie active: Faciliter les transitions*. Paris: OCDE.
- Statistique Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). 2003. *Indicateurs de l'éducation au Canada : Rapport du programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation*. Ottawa: Statistique Canada, 81-582-XIF.

Notes

1. Cet échantillon de jeunes est représentatif des jeunes Canadiens qui avaient de 18 à 20 ans en décembre 1999. Toutefois, en décembre 2001, ils ne sont pas représentatifs des jeunes Canadiens de 20 à 22 ans.
2. Ce taux de participation aux études postsecondaires est celui des décrocheurs en décembre 2001. Il diffère du taux de 16 % observé chez les décrocheurs en décembre 1999 en raison de différences dans la composition de chaque groupe. Les jeunes qui avaient abandonné l'école en décembre 2001 excluent les jeunes qui étaient retournés aux études secondaires avant décembre 2001 et comprennent les jeunes qui fréquentaient l'école en décembre 1999 mais qui avaient ensuite abandonné l'école avant décembre 2001.
3. Totalisation spéciale établie par Ressources humaines et Développement des compétences Canada, 2004.
4. Ce taux a trait à l'éducation tertiaire, et exclut certaines formes d'enseignement définies comme postsecondaires au Canada.
5. Indique un coefficient de variation à 25 % et inférieur ou égal à 33,3 %.
6. Indique un coefficient de variation à 25 % et inférieur ou égal à 33,3 %.
7. Indique un coefficient de variation (c.v.) entre 16,6 % et 25 %.
8. Indique un coefficient de variation (c.v.) entre 16,6 % et 25 %.

Annexe A:

En quoi consiste l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET)?

L'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) est une enquête longitudinale canadienne visant à examiner les profils des grandes transitions que vivent les jeunes, notamment celles ayant trait à l'éducation, à la formation et au travail, et les facteurs qui influent sur ces transitions.

Suite à des consultations avec les principaux intervenants de tout le Canada, dix grands objectifs ont été développés pour l'enquête. Ils sont les suivants :

1. Examiner les transitions majeures dans la vie des jeunes comme le passage du niveau secondaire au niveau postsecondaire et la première transition de l'école au marché du travail;
2. Mieux comprendre les cheminements liés aux études et au marché du travail et les facteurs qui influent sur ces cheminements;
3. Déterminer les cheminements liés aux études et au travail qui facilitent la transition vers le marché du travail;
4. Examiner la fréquence, les caractéristiques, les facteurs et les répercussions du décrochage scolaire;
5. Comprendre l'incidence de l'école sur les résultats éducatifs et professionnels;
6. Examiner l'apport des programmes d'apprentissage en milieu de travail, des emplois à temps partiel et du bénévolat pour l'acquisition de compétences et la transition vers le marché du travail;
7. Examiner les attitudes, les comportements et les compétences des jeunes qui accèdent au marché du travail;
8. Mieux comprendre les facteurs qui influencent la poursuite des études postsecondaires y compris le financement des études;
9. Mieux comprendre le rôle que jouent les aspirations et les attentes sur le plan des études et du marché du travail sur la décision de faire des études supérieures et sur le choix de carrière; et,
10. Étudier les cheminements éducatifs et professionnels dans le cas de divers sous-groupes, surtout les jeunes « à risque ».

Afin de permettre l'atteinte des objectifs visés à temps, il a été décidé de recueillir des données auprès de deux groupes d'âge dans le cadre du premier cycle de l'enquête en 2000. Le premier groupe est celui des jeunes âgés de 15 ans, et le deuxième, celui des jeunes âgés de 18 à 20 ans. On a demandé aux deux cohortes de fournir une gamme de données sur leur expérience scolaire et leur expérience de travail, ainsi que sur leurs caractéristiques personnelles, y compris, par exemple, leurs aspirations en ce qui a trait aux études. Le groupe plus jeune a

aussi participé au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), un test reconnu au niveau international qui vise à évaluer les connaissances et les compétences des jeunes âgés de 15 ans en lecture, en mathématiques et en sciences. En outre, on a effectué une interview auprès des parents et on a administré un questionnaire aux directeurs d'écoles.

Au total, presque 30 000 jeunes âgés de 15 ans, et plus de 22 000 jeunes âgés de 18 à 20 ans, provenant des dix provinces, ont participé au premier cycle de l'EJET en 2000. Les premiers résultats pour la cohorte plus jeune ont été présentés dans *À la hauteur : la performance des jeunes du Canada en lecture, en mathématiques et en sciences* tandis que les résultats pour la cohorte plus âgée ont été présentés dans *À la croisée des chemins : Premiers résultats pour la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition*. Ces deux publications peuvent être téléchargées sans frais dans Internet à l'adresse suivante : www.statcan.ca.

La première interview de suivi auprès des participants de l'EJET a eu lieu au début de 2002, auprès de 40 000 jeunes qui étaient interviewés pour la deuxième fois. À ce moment-là, les jeunes des deux cohortes étaient âgés de 17 ans et de 20 à 22 ans respectivement.

Méthodologie de l'EJET

Population cible

L'EJET comporte deux populations cibles : une cohorte de jeunes qui étaient âgées de 18 à 20 ans le 31 décembre 1999, et une cohorte de jeunes qui étaient âgés de 15 ans le 31 décembre 1999.

Plan de sondage

Cohorte des 18 à 20 ans

La population cible pour la cohorte des 18 à 20 ans est constituée de l'ensemble des résidents des dix provinces du Canada qui sont nés au cours des années civiles 1979 à 1981. Ces personnes étaient âgées de 18 à 20 ans en 1999, année de référence pour le cycle 1.

Le plan de sondage adopté pour la cohorte des 18 à 20 ans est fondé sur un certain groupe de ménages qui participaient à l'Enquête sur la population active (EPA) entre janvier 1997 et décembre 1999. Les personnes qui étaient membres à temps plein des forces armées, ainsi que les personnes vivant dans des réserves indiennes ou dans des régions du Nord et des régions éloignées sont exclues de l'EPA et ont par conséquent été aussi exclues de cette cohorte. À partir de ces ménages, on a tiré un échantillon de personnes nées entre 1979 et 1981, ou de personnes que l'on estimait avoir entre 18 et 20 ans en 1999.

L'échantillon était constitué de 29 164 jeunes âgés de 18 à 20 ans au cycle 1. Au total, 23 594 (80,9 %) personnes ont répondu au cycle 1, et ces répondants ont constitué l'échantillon du cycle 2.

Cohorte des jeunes âgés de 15 ans

La cohorte des jeunes âgés de 15 ans a aussi participé au PISA 2000 (Programme international pour le suivi des acquis des élèves de l'OCDE1). Par conséquent, le plan d'échantillonnage établi pour le PISA a servi à la sélection de la cohorte des jeunes âgés de 15 ans. Le plan d'échantillonnage prévoyait un échantillonnage probabiliste à deux degrés, de même qu'un échantillon stratifié à probabilité proportionnelle à la taille (PPT) de 1 242 écoles sélectionnées au premier degré, et un échantillon systématique avec probabilités égales des élèves sélectionnés au deuxième degré. Des listes à jour des élèves ont été obtenues auprès de toutes les écoles participantes sélectionnées au premier degré. À partir de cette liste, on a sélectionné les élèves participants de façon aléatoire. Les élèves ayant une incapacité cognitive ou fonctionnelle, qui ne pouvaient pas participer à l'évaluation du PISA, ont été exclus, de même que ceux qui étaient incapables de s'exprimer dans l'une des deux langues officielles. Au total, 29 687 jeunes âgés de 15 ans ont participé au cycle 1 du PISA et ont constitué l'échantillon du cycle 2 de l'EJET.

Collecte des données

Même si l'on a utilisé des stratégies de collecte différentes pour chacune des cohortes du cycle 12, on a eu recours à la même stratégie pour les deux cohortes au cycle 2. La collecte s'est déroulée entre la mi-février et la mi-juin 2002, au moyen d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur. Le tableau qui suit fait état des taux de réponse selon la province.

Tableau A1

Taux de réponse au cycle 2

Province	Cohort des jeunes âgés de 15 ans	Cohort des jeunes âgés de 18 à 20 ans	Les deux cohortes
Terre-Neuve-et-Labrador	94,6	83,2	90,7
Île-du-Prince-Édouard	90,1	82,2	87,9
Nouvelle-Écosse	88,7	82,1	86,5
Nouveau-Brunswick	84,3	75,6	81,6
Québec	90,9	85,9	88,4
Ontario	90,5	87,5	88,7
Manitoba	93,3	86,7	90,8
Saskatchewan	95,2	89,0	82,8
Alberta	92,7	85,7	89,9
Colombie-Britannique	86,1	79,5	83,6
Canada	90,5	85,0	88,1

Annexe B :

Tableaux de la section B

Tableau B1

Situation en regard des études secondaires en décembre 1999 et décembre 2001, par âge et par province

	Décembre 1999			Décembre 2001			Total Nombre
	Diplômés	Persévérants	Décrocheurs	Diplômés	Persévérants	Décrocheurs	
	%			%			
	Tous âges			Tous âges			
Canada	76	13	12	86	2	12	1 214 000
Terre-Neuve-et-Labrador	83	8	10	89	F	11	26 000
Île-du-Prince-Édouard	77	12	11*	86	F	13*	6 000
Nouvelle-Écosse	74	17	9	89	1**	10	38 000
Nouveau-Brunswick	82	10	8	92	F	8	30 000
Québec	76	8	16	82	3	14	299 000
Ontario	75	16	9	90	1*	9	443 000
Manitoba	73	12	15	84	2*	14	45 100
Saskatchewan	82	10	7	91	1**	8	44 000
Alberta	74	12	14	82	2**	16	123 000
Colombie-Britannique	77	12	10	86	2**	12	156 000
	18 ans			20 ans			
Canada	62	27	10	86	3	11	403 000
Terre-Neuve-et-Labrador	72	18	10**	88	F	12**	8 500
Île-du-Prince-Édouard	65	27	8*	92	F	8**	2 050
Nouvelle-Écosse	57	35	8*	89	F	8*	12 650
Nouveau-Brunswick	69	21	9*	90	F	10*	10 000
Québec	71	14	15	80	4	16	97 050
Ontario	54	38	8	90	2*	9	148 750
Manitoba	59	26	15*	83	2**	15	15 200
Saskatchewan	72	23	5*	91	F	7*	14 300
Alberta	60	26	14*	81	F	16*	42 050
Colombie-Britannique	69	24	6	87	3**	10*	52 100
	19 ans			21 ans			
Canada	80	8	12	86	2*	12	407 000
Terre-Neuve-et-Labrador	87	4**	9*	90	F	9*	9 350
Île-du-Prince-Édouard	84	8*	8*	89	F	11*	1 950
Nouvelle-Écosse	79	11	10	87	F	13	12 700
Nouveau-Brunswick	87	6*	7*	93	F	7**	10 300
Québec	78	6	16	83	3*	14	101 050
Ontario	82	9	9	89	F	10	148 150
Manitoba	79	7*	14*	85	F	13*	15 250
Saskatchewan	84	6*	9*	91	F	9*	14 600
Alberta	77	7*	16	79	F	20	41 000
Colombie-Britannique	80	9*	12	85	F	12*	51 800
	20 ans			22 ans			
Canada	85	3	12	87	1*	11	404 000
Terre-Neuve-et-Labrador	89	F	11*	89	F	11**	8 500
Île-du-Prince-Édouard	82	F	F	79	F	F	2 100
Nouvelle-Écosse	85	F	10*	90	F	10*	12 800
Nouveau-Brunswick	90	F	8*	93	F	7**	9 900
Québec	79	4*	16	84	3*	13	100 550
Ontario	88	2*	10	90	1**	9	145 850
Manitoba	82	3**	15	84	F	15*	14 700
Saskatchewan	91	2**	7	92	F	7*	15 550
Alberta	85	2**	13	86	F	13*	40 100
Colombie-Britannique	82	F	13	86	F	13*	52 550

Notes Comme mesure de l'erreur d'échantillonnage,

* indique un coefficient de variation (c.v.) entre 16,6 % et 25 %

** indique un c.v. supérieur à 25 % et inférieur ou égal à 33,3 %

F indique trop peu fiable pour être publié.

Les totaux nationaux et provinciaux pour tous les groupes d'âge combinés sont arrondis au millier le plus près. Les totaux provinciaux par groupe d'âge ont été arrondis à la cinquantaine la plus près.

Les sommes peuvent ne pas correspondre à 100 à cause des nombres arrondis.

Tableau B2

Situation en regard des études secondaires par sexe et par âge, décembre 2001

	Décembre 2001			Total
	Diplômés	Persévérants	Décrocheurs	
	%			Nombre
Tous âges				
Tous	86	2	12	121 000
Hommes	83	2	15	62 000
Femmes	89	2	9	59 000
20 ans				
Tous	86	3	11	401 000
Hommes	83	3	14	205 000
Femmes	89	3*	9	196 000
21 ans				
Tous	86	2	12	405 000
Hommes	83	2*	15	206 000
Femmes	89	1*	10	199 000
22 ans				
Tous	87	1	11	404 000
Hommes	85	1*	14	206 000
Femmes	90	2**	8	198 000

Notes : Comme mesure de l'erreur d'échantillonnage,

* indique un coefficient de variation (c.v.) entre 16,6 % et 25 %

** indique un c.v. supérieur à 25 % et inférieur ou égal à 33,3 %

F indique trop peu fiable pour être publié.

Les sommes peuvent ne pas correspondre à 100 à cause des nombres arrondis.

Les totaux sont arrondis au millier le plus près.

Tableau B3

Cheminements scolaires des jeunes âgés de 20 ans qui avaient décroché du secondaire en date de décembre 1999

Nombre total de décrocheurs du secondaire, décembre 1999	48 250
Situation en regard des études, décembre 2001	%
Diplômés du secondaire	6*
Persévérants du secondaire	5*
Décrocheurs du secondaire, ÉPS	16
Décrocheurs du secondaire, sans ÉPS	73

Notes : Comme mesure de l'erreur d'échantillonnage,

* indique un coefficient de variation (c.v.) entre 16,6 % et 25 %

Les totaux sont arrondis à la cinquantaine la plus près.

Tableau B4

Cheminements au secondaire des jeunes de 20 à 22 ans, décembre 1999 à décembre 2001

Situation en regard des études secondaires, décembre 1999	Situation en regard des études secondaires, décembre 2001					Total
	Diplômés	Persévérants	Décrocheurs	Total	Total	
	%	%	%	%	Nombre	
Tous						
Diplômés	100	100		922 000
Persévérants	75	9	16	100		150 000
Décrocheurs	8	6	86	100		136 000
18 ans						
Diplômés	100	100		251 000
Persévérants	79	7	13	100		110 000
Décrocheurs	13*	7*	80	100		39 000
19 ans						
Diplômés	100	100		327 000
Persévérants	62	15**	24	100		29 000
Décrocheurs	5*	5**	90	100		48 000
20 ans						
Diplômés	100	100		343 000
Persévérants	60	F	26*	100		11 000
Décrocheurs	6**	6*	86	100		48 000

Notes : Comme mesure de l'erreur d'échantillonnage,

* indique un coefficient de variation (c.v.) entre 16,6 % et 25 %

** indique un c.v. supérieur à 25 % et inférieur ou égal à 33,3 %

... indique n'ayant pas lieu de figurer

F indique trop peu fiable pour être publié.

Les totaux sont arrondis au millier le plus près.

Les sommes peuvent ne pas correspondre à 100 à cause des nombres arrondis.

Tableau B5

Proportion de décrocheurs du secondaire qui ont entrepris des études postsecondaires, décembre 2001

Nombre total de décrocheurs du secondaire, décembre 2001	45 400
Proportion de décrocheurs du secondaire qui ont entrepris des études postsecondaires	%
Tous	18
Hommes	17
Femmes	19*

Notes : Comme mesure de l'erreur d'échantillonnage,

* indique un coefficient de variation (c.v.) entre 16,6 % et 25 %

** indique un c.v. supérieur à 25 % et inférieur ou égal à 33,3 %

F indique trop peu fiable pour être publié.

Les totaux sont arrondis à la cinquantaine la plus près.

Tableau B6

Situation des jeunes décrocheurs du secondaire en regard des études postsecondaires en date de décembre 2001

Nombre total de décrocheurs du secondaire qui ont entrepris des études postsecondaires	8 000
Situation en regard des études postsecondaires en date de décembre 2001	%
Diplômés	35
Persévérants	44
Sortants	21**

Notes : Comme mesure de l'erreur d'échantillonnage,

* indique un coefficient de variation (c.v.) entre 16,6 % et 25 %

** indique un c.v. supérieur à 25 % et inférieur ou égal à 33,3 %

Les totaux sont arrondis à la cinquantaine la plus près.

Tableau B7

Établissements postsecondaires fréquentés par les jeunes décrocheurs du secondaire en date de décembre 2001

Nombre total de décrocheurs du secondaire qui ont entrepris des études postsecondaires	8 000
Type d'institution	%
Collège/CÉGEP	64
Institut de technologie publique ou école de formation professionnelle/de métiers	15**
École commerciale privée ou institut de formation privée	15**
Autre	F

Notes : Comme mesure de l'erreur d'échantillonnage,

* indique un coefficient de variation (c.v.) entre 16,6 % et 25 %

** indique un c.v. supérieur à 25 % et inférieur ou égal à 33,3 %

Les totaux sont arrondis à la cinquantaine la plus près.

Annexe C:

Tableaux de la section sur les études postsecondaires

Tableau C1

Distribution de la situation des jeunes qui ne fréquentaient plus l'école secondaire en regard des études postsecondaires, décembre 1999 et décembre 2001

Année	Décembre 1999	Décembre 2001
Âge	20 ans	22 ans
	%	%
Situation en regard des études postsecondaires		
Décrocheurs du secondaire – sans ÉPS	11	10
Diplômés du secondaire – sans ÉPS	19	14
Persévérants des ÉPS	48	31
Diplômés persévérants des ÉPS	7	13
Diplômés non persévérants des ÉPS	8	21
Sortants du postsecondaire	8	11

Note : Les sommes peuvent ne pas correspondre à 100 à cause des nombres arrondis.

Tableau C2

Situation en regard des études postsecondaires des jeunes qui ne fréquentaient plus l'école secondaire à 22 ans, par province

	Diplômés persévérants	Diplômés non persévérants	Persévérants	Sortants	Diplômés du secondaire, sans ÉPS	Décrocheurs du secondaire, sans ÉPS	Total
	%	%	%	%	%	%	Nombre
Canada	13	21	31	11	14	10	382 000
Canada sans Québec	7	20	36	11	16	9	291 450
Terre-Neuve-et-Labrador	5**	27	38	12*	11*	7**	8 300
Ile-du-Prince-Édouard	F	23	29	7**	17*	F	2 200
Nouvelle-Écosse	12*	28	22	12*	18*	8*	12 350
Nouveau-Brunswick	7**	32	26	9*	19	7**	9 600
Québec	29	25	15	12	7	12	90 550
Ontario	6	19	42	12	13	8	139 650
Manitoba	7*	25	28	9*	17	16*	13 900
Saskatchewan	7**	21	33	12*	21	6*	15 050
Alberta	9*	19	31	10*	20	11*	39 400
Colombie-Britannique	9*	19	30	11	20	11*	49 600

Notes : Comme mesure de l'erreur d'échantillonnage,

* indique un coefficient de variation (c.v.) entre 16,6 % et 25 %

** indique un c.v. supérieur à 25 % et inférieur ou égal à 33,3 %

F indique trop peu fiable pour être publié.

Les totaux nationaux sont arrondis au millier le plus près et les totaux provinciaux ont été arrondis à la cinquantaine la plus près.

Tableau C3

Situation en regard des études postsecondaires des jeunes qui n'étaient plus au secondaire, 20 à 22 ans, décembre 2001, par province

	Diplômés persévérants	Diplômés non persévérants	Persévérants	Sortants	Diplômés du secondaire, sans ÉPS	Décrocheurs du secondaire, sans ÉPS	Total
	%	%	%	%	%	%	Nombre
Canada	9	14	38	11	18	10	1 147 000
Canada sans Québec	4	13	43	10	20	9	877 000
Terre-Neuve-et-Labrador	5	16	42	11	17	9*	24 850
Ile-du-Prince-Édouard	4**	17	34	7	25	13**	6 150
Nouvelle-Écosse	6	19	39	10	16	10	36 150
Nouveau-Brunswick	5*	21	34	9	24	7	29 450
Québec	25	19	22	12	9	14	270 100
Ontario	3	11	50	10	18	8	425 150
Manitoba	5*	15	34	9	23	13	42 550
Saskatchewan	5*	15	35	11	28	7	43 000
Alberta	5	14	31	10	26	14	119 100
Colombie-Britannique	5	14	40	10	21	12	146 200

Notes : Comme mesure de l'erreur d'échantillonnage,

* indique un coefficient de variation (c.v.) entre 16,6 % et 25 %

** indique un c.v. supérieur à 25 % et inférieur ou égal à 33,3 %

F indique trop peu fiable pour être publié.

Les totaux nationaux sont arrondis au millier le plus près et les totaux provinciaux ont été arrondis à la cinquantaine la plus près.

Les sommes peuvent ne pas correspondre à 100 à cause des nombres arrondis.

Tableau C4

Cheminements au postsecondaire des jeunes qui ne fréquentaient plus l'école secondaire, de 20 à 22 ans, décembre 1999 à décembre 2001

Situation en regard des ÉPS à 22 ans, décembre 2001							
Situation en regard des ÉPS à 20 ans, décembre 1999	Sans ÉPS	Sortants des ÉPS	Per-sévérants des ÉPS	Diplômés non-per-sévérant des ÉPS	Diplômés persévérant des ÉPS	Total	Total
	%	%	%	%	%	%	Nombre
Sans ÉPS	76	4*	16	4	1**	100	120 150
Sortants des ÉPS	...	64	27	7**	F	100	30 750
Persévérants des ÉPS	...	11	52	27	11	100	175 150
Diplômés non-persévérants des ÉPS	75	24	100	29 600
Diplômés persévérants des ÉPS	22	79	100	26 350

Notes : Comme mesure de l'erreur d'échantillonnage,

* indique un coefficient de variation (c.v.) entre 16,6 % et 25 %

** indique un c.v. supérieur à 25 % et inférieur ou égal à 33,3 %

... indique n'ayant pas lieu de figurer

F indique trop peu fiable pour être publié.

Les totaux ont été arrondis à la cinquantaine la plus près.

Les sommes peuvent ne pas correspondre à 100 à cause des nombres arrondis.

Tableau C5

Proportion des diplômés qui sont retournés aux études postsecondaires après l'obtention du diplôme, par province

	20 ans		21 ans		22 ans		Tous âges	
	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Canada	40	21 000	39	36 000	37	48 000	38	104 000
Canada sans Québec	25	6 400	20	9 200	27	21 900	24	37 500
Terre-Neuve-et-Labrador	F	F	19*	250	16	450	23	1 200
Ile-du-Prince-Édouard	F	F	F	F	18*	100	20	250
Nouvelle-Écosse	F	F	19*	400	30	1 500	25	2 250
Nouveau-Brunswick	13	150	F	F	19**	700	19	1 500
Québec	54	14 400	60	25 350	54	26 650	56	66 350
Ontario	21*	1 550	17	2 900	26	9 050	22	13 500
Manitoba	F	F	18**	450	22	950	24	2 150
Saskatchewan	F	F	18*	500	25**	1 100	24	2 000
Alberta	29*	1 150	22*	1 600	32	3 500	28	6 250
Colombie-Britannique	26**	1 400	21**	1 900	31	4 200	27	7 500

Notes : Comme mesure de l'erreur d'échantillonnage,

* indique un coefficient de variation (c.v.) entre 16,6 % et 25 %

** indique un c.v. supérieur à 25 % et inférieur ou égal à 33,3 %

F indique trop peu fiable pour être publié. Les totaux ont été arrondis à la cinquantaine la plus près.

Tableau C6

Établissements de destination des jeunes qui avaient obtenu leur diplôme d'études postsecondaires en date de décembre 2001

	Québec	Reste du Canada
Nombre total de diplômés qui sont retournés	26 650	21 900
	%	%
Type d'établissement		
Université	83	31
Collège	13*	39
Autre	F	29*

Notes : Comme mesure de l'erreur d'échantillonnage,

* indique un coefficient de variation (c.v.) entre 16,6 % et 25 %

** indique un c.v. supérieur à 25 % et inférieur ou égal à 33,3 %

F indique trop peu fiable pour être publié.

Les totaux ont été arrondis à la cinquantaine la plus près.

Tableau C7

Proportion des sortants des études postsecondaires qui étaient retournés aux études postsecondaires en décembre 2001, par sexe

	22 ans		Tous âges	
	%	Nombre	%	Nombre
Tous	35	11 050	37	21 500
Hommes	28	4 450	32	10 000
Femmes	43	6 550	43	11 500

Notes : Comme mesure de l'erreur d'échantillonnage,

* indique un coefficient de variation (c.v.) entre 16,6 % et 25 %

Les totaux ont été arrondis à la cinquantaine la plus près.

Tableau C8

Type d'établissement postsecondaire vers lequel les sortants sont retournés, par type d'établissement qu'ils ont laissé

Établissement laissé	Établissement où ils sont retournés				Nombre
	Collège	Université	Autre	Tous	
	%	%	%	%	
Collège	62	22**	15**	100	950
Université	32**	52	F	100	7 500
Autre	F	F	F	100	5 900

Notes : Comme mesure de l'erreur d'échantillonnage,

* indique un coefficient de variation (c.v.) entre 16,6 % et 25 %

** indique un c.v. supérieur à 25 % et inférieur ou égal à 33,3 %

F indique trop peu fiable pour être publié.

Les totaux ont été arrondis à la cinquantaine la plus près.

Annexe D:

Tableaux de la section sur les études postsecondaires

Tableau D1

Distribution de la situation des jeunes en regard de l'éducation/travail à 20 et à 22 ans, par sexe

Âge	Décembre 1999	Décembre 2001
	20 ans	22 ans
	%	%
Situation en regard de l'éducation et du travail – Tous		
À l'école	56	44
Pas à l'école – travaille temps plein	27	34
Pas à l'école – travaille temps partiel	7	7
Pas à l'école – ne travaille pas	10	14
Situation en regard de l'éducation et du travail – Hommes		
À l'école	53	40
Pas à l'école – travaille temps plein	32	39
Pas à l'école – travaille temps partiel	6	6
Pas à l'école – ne travaille pas	9	15
Situation en regard de l'éducation et du travail – Femmes		
À l'école	60	48
Pas à l'école – travaille temps plein	21	39
Pas à l'école – travaille temps partiel	9	9
Pas à l'école – ne travaille pas	10	14

Notes : Les sommes peuvent ne pas correspondre à 100 à cause des nombres arrondis.
Les chiffres pour décembre 1999 ont été calculés en utilisant les poids du cycle 1.

Tableau D2

Distribution de la situation des jeunes à 20 et à 22 ans en regard de l'éducation et du travail, par province

Âge	Décembre 1999	Décembre 2001
	20 ans	22 ans
	%	%
Terre-Neuve-et-Labrador		
À l'école	53	47
Pas à l'école – travaille temps plein	22	25
Pas à l'école – travaille temps partiel	8*	F
Pas à l'école – ne travaille pas	18	22*
Île-du-Prince-Édouard		
À l'école	45	41
Pas à l'école – travaille temps plein	32	40
Pas à l'école – travaille temps partiel	10**	4**
Pas à l'école – ne travaille pas	13*	15*
Nouvelle-Écosse		
À l'école	52	37
Pas à l'école – travaille temps plein	30	44
Pas à l'école – travaille temps partiel	8**	7*
Pas à l'école – ne travaille pas	9*	12*
Nouveau-Brunswick		
À l'école	51	34
Pas à l'école – travaille temps plein	29	39
Pas à l'école – travaille temps partiel	5	6*
Pas à l'école – ne travaille pas	14	21
Québec		
À l'école	60	43
Pas à l'école – travaille temps plein	24	34
Pas à l'école – travaille temps partiel	6	6*
Pas à l'école – ne travaille pas	11	17
Ontario		
À l'école	62	47
Pas à l'école – travaille temps plein	25	31
Pas à l'école – travaille temps partiel	7	8
Pas à l'école – ne travaille pas	7	15
Manitoba		
À l'école	46	35
Pas à l'école – travaille temps plein	35	42
Pas à l'école – travaille temps partiel	10**	10*
Pas à l'école – ne travaille pas	10	13*
Saskatchewan		
À l'école	45	35
Pas à l'école – travaille temps plein	37	44
Pas à l'école – travaille temps partiel	10	6*
Pas à l'école – ne travaille pas	8	15
Alberta		
À l'école	48	36
Pas à l'école – travaille temps plein	32	45
Pas à l'école – travaille temps partiel	7**	6*
Pas à l'école – ne travaille pas	14*	13

Tableau D2 – fin

Distribution de la situation des jeunes à 20 et à 22 ans en regard de l'éducation et du travail, par province

Âge	Décembre 1999		Décembre 2001	
	20 ans		22 ans	
	%		%	
Colombie-Britannique				
À l'école	51		40	
Pas à l'école – travaille temps plein	29		35	
Pas à l'école – travaille temps partiel	9*		11	
Pas à l'école – ne travaille pas	10*		15*	

Notes : Comme mesure de l'erreur d'échantillonnage,

* indique un coefficient de variation (c.v.) entre 16,6 % et 25 %

** indique un c.v. supérieur à 25 % et inférieur ou égal à 33,3 %

F indique trop peu fiable pour être publié.

Les sommes peuvent ne pas correspondre à 100 à cause des nombres arrondis.

Les chiffres pour décembre 1999 ont été calculés en utilisant les données et les poids du cycle 1.

Tableau D3

Distribution de la situation en regard du travail/éducation à 22 ans par la situation en regard du travail/éducation à 20 ans

Situation à 20 ans	Situation à 22 ans					Tous	Nombre
	À l'école	Travaille temps plein	Travaille temps partiel	Ne travaille pas			
	%	%	%	%	%		
À l'école	63	21	7	9	100	213 000	
Travaille temps plein	18	61	6	16	100	106 000	
Travaille temps partiel	24	41	14	21	100	30 000	
Ne travaille pas	27	31	6	36	100	36 000	

Notes : Les sommes peuvent ne pas correspondre à 100 à cause des nombres arrondis.

Les totaux sont arrondis au millier le plus près.

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Documents de recherche

Index cumulatif

La **Division de la Culture, du tourisme et Centre de la statistique de l'éducation** de Statistique Canada élabore des enquêtes, fournit des statistiques et effectue des recherches et des analyses sur les questions d'actualité dans ses trois domaines de responsabilité.

Le **Programme de la statistique culturelle** élabore et diffuse des données actuelles et détaillées sur le secteur culturel au Canada. Ce programme gère une douzaine d'enquêtes/recensements périodiques et de banques de données afin de produire des données qui appuient la prise de décisions stratégiques et la gestion des programmes. Les questions d'actualité incluent les incidences économiques de la culture, la consommation de biens et de services culturels, les dépenses culturelles de l'État, des particuliers et des entreprises, le marché du travail du secteur de la culture, ainsi que le commerce international des biens et des services culturels. Des articles analytiques sont diffusés dans la publication de prestige *La culture en perspective* (#87-004, <http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=87-004-X>).

Le **Programme de la statistique du tourisme** fournit des renseignements sur la demande portant sur le tourisme intérieur et international. Le programme couvre l'Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC) et l'Enquête sur les voyages internationaux (EVI). Ensemble, ces deux enquêtes donnent des renseignements sur le nombre et les caractéristiques des voyages et des voyageurs en provenance et à destination du Canada et à l'intérieur du pays. Des articles analytiques sont diffusés dans la publication de prestige *Info-voyages* (#87-003, <http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=87-003-X>).

Le **Centre de la statistique de l'éducation** vise à concevoir et à réaliser un programme complet de collecte et d'analyse de données statistiques pancanadiennes sur l'éducation comme aide aux décisions de politiques et à la gestion des programmes et aussi comme moyen de garantir qu'une information précise et utile sera mise à la disposition du public et des autres intervenants en éducation au Canada. Le Centre mène 15 enquêtes auprès des établissements d'enseignement et plus de 10 enquêtes-ménages sur l'éducation. Des articles analytiques sont diffusés dans la publication de prestige *Questions d'éducation* (#81-004, <http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=81-004-X>), dans divers monographies et dans *Éducation, compétences et apprentissage – Documents de recherche* (#81-595, <http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=81-595-M>).

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Arts, culture et loisirs – Documents de recherche

À venir

Voyages et tourisme – Documents de recherche

À venir

Éducation, compétences et apprentissage – Documents de recherche

- | | |
|-------------------|---|
| 81-595-MIF2002001 | Comprendre l'écart rural-urbain dans le rendement en lecture |
| 81-595-MIF2003002 | Services canadiens d'éducation et de formation à l'étranger: le rôle des contrats financés par les institutions financières internationales |
| 81-595-MIF2003003 | Trouver sa voie : profil des jeunes diplômés canadiens |
| 81-595-MIF2003004 | Étudier, travailler et décrocher : Relation entre le travail pendant les études secondaires et le décrochage scolaire |
| 81-595-MIF2003005 | Établir le lien entre les évaluations provinciales des élèves et les évaluations nationales et internationales |
| 81-595-MIF2003006 | Qui poursuit des études postsecondaires et à quel moment : Parcours choisis par les jeunes de 20 ans |
| 81-595-MIF2003007 | Accès, persévérance et financement : Premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP) |
| 81-595-MIF2003008 | L'incidence de l'éducation et de la formation des adultes sur la situation sur le marché du travail au Canada |
| 81-595-MIF2003009 | Enjeux liés au contenu de l'Enquête canadienne sur l'éducation et sur la formation des adultes |
| 81-595-MIF2003010 | Planification et préparation : premiers résultats de l'Enquête sur les approches en matière de planification des études (EAPE) de 2002 |
| 81-595-MIF2003011 | Un nouveau regard sur l'enseignement postsecondaire au Canada : Document de travail |
| 81-595-MIF2004012 | Variation des niveaux de littératie entre les provinces canadiennes : Constatations tirées du PISA de l'OCDE |
| 81-595-MIF2004013 | Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2001-2002 : Rapport final |

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

- | | |
|-------------------|--|
| 81-595-MIF2004014 | À l'école secondaire ou non : Premiers résultats du deuxième cycle de l'Enquête auprès des jeunes en transition, 2002 |
| 81-595-MIF2004015 | Travail et formation : Premiers résultats de l'EEFA de 2003 |
| 81-595-MIF2004016 | Promotion de 2000 : profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants |
| 81-595-MIF2004017 | Connectivité et intégration des TIC dans les écoles élémentaires et secondaires au Canada : Premiers résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004 |
| 81-595-MIF2004018 | Aperçu des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 20 à 22 ans |